

Charte de l'adhérent

Soyez bienvenu au Club Informatique de St Brice Courcelles et merci de vous y être inscrit. Vous trouverez ci-dessous la charte de l'adhérent que nous vous remercions de lire et de respecter.

En adhérant au Club Informatique de St Brice Courcelles, je m'engage à :

- Prendre connaissance des statuts et règlement intérieur du CISBC et m'y conformer*
- Accepter cette charte de l'adhérent*
- Suivre les cours de l'atelier auquel je me suis inscrit d'une manière assidue et ne pas interrompre ma formation (sauf cas de force majeure) sans en informer l'animateur*
- Prévenir l'animateur la veille si je dois être absent*
- Travailler un minimum à domicile en reprenant les exercices de la formation reçue*
- Respecter le caractère privé et la confidentialité des données et documents des autres adhérents conformément à la loi « informatique et libertés » de 1978*
- Ne pas utiliser les documents de formation à des fins commerciales*